La Tour de Garde

et Messager de la Présence de Christ

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXVme Année — No 1
Journal bimensuel — 1er Janvier 1937

— BERNE —

SOMMAIRE

Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, que je suis Dieu. Esaïe 43:12.

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
117, Adams Street - Brooklyn (N. Y., U. S. A.)
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et leur paix sera grande » (Esaïe 54: 13; D.).

Abonnements:

Suisse: 1 an 6 fr.— Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr.—
France: 1 an 30 fr.— Chèques postaux Paris 1310-71.
6 mois 15 fr.—
Belgique: 1 an 30 fr.— Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 15 fr.—

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). (1) Payable au bureau de la Société du pays même, (2) payable par mandat-poste international à l'imprimerie à Berne ou (3) commandé au bureau de poste du lieu de résidence de l'abonné (abonnement-poste).

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Imprimé par la Tour de Garde, Berne (Suisse)
6696 Printed in Switzerland

Annuaire 1937

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que, pour la première fois, l'Annuaire de la Société paraîtra également en français, au mois de février 1937. Il contiendra le rapport détaillé du président de la Société sur l'œuvre que Jéhovah, par ses témoins et leurs compagnons, a accomplie sur toute la terre durant l'année de service 1935/36. Ses exposés sont d'une grande valeur, surtout par rapport à la guerre menée actuellement contre les partisans fanatiques de la « religion ». On y trouvera également un bref commentaire du président sur le texte pour l'année 1937, ainsi qu'un texte biblique pour chaque jour de l'année, accompagné d'un commentaire emprunté à « La Tour de Garde ». En haut à droite de chaque texte se trouvera, entre parenthèses, un numéro indicateur du cantique se rapportant au texte à méditer. Comme ce livre (broché) ne pourra être tiré qu'à un nombre d'exemplaires restreint, et que par conséquent les frais d'impression seront assez élevés, le prix de l'exemplaire a dû être fixé à fr. s. 1.75; ff. 8.—; fr. b. 11.—, franco de port.

Nous prions les bibliothécaires des groupes ainsi que tous les lecteurs individuels de « La Tour de Garde » d'adresser, sans délai, leurs commandes au bureau de leur pays.

« L'Eternel des armées »

La période de témoignage nommée « L'Eternel des armées » comprend les neuf jours *du 6 au 14 Février 1937.* Durant cette campagne hivernale tous ceux qui se trouvent du côté de Jéhovah travailleront avec des séries de brochures. Que le peuple de l'Eternel dirige maintenant son attention sur cette campagne et prenne fidèlement toutes les dispositions nécessaires! A ce sujet on trouvera, dans l'« Informateur », d'autres détails. « L'homme à l'écritoire » fit promptement un rapport du travail achevé, et tous les proclamateurs en feront de même.

Programmes des causeries par Radio

(Les heures indiquées sont celles de l'Europe occidentale)

RADIO LYON — Longueur d'onde 215,4 m
Mercredi .... 19 h. 25 à 19 h. 30
Samedi .... 19 h. 25 à 19 h. 30

WALLONIA-BONNE ESPÉRANCE (Belgique). Longueur d'onde 201,07 m
Mercredi .... 7 h. 00 à 7 h. 15

Avis

Nous prévenons nos lecteurs que par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, le prochain numéro de « La Tour de Garde », soit celui du 15 Janvier, paraîtra avec un retard considérable que nous les prions de bien vouloir excuser.

11 Janvier

« Josué dit: A ceci vous reconnaîtrez que le Dieu vivant est au milieu de vous, et qu'il chassera devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, . . . et les Jébusiens » (Josué 3: 10).

La marche en avant du peuple élu de Dieu contre les ennemis qui occupaient la Terre promise devait commencer ainsi et ce qui pour Israël était de première importance, c'était de savoir que Jéhovah est le seul et unique Dieu. Jéhovah, accomplissant un miracle, fit traverser le Jourdain aux Israélites, de sorte que l'armée entière d'Israël pût passer le Jourdain à pied sec et en toute sécurité. Lorsque les Israélites eurent atteint la rive ouest, alors commença le combat contre l'ennemi. Pourquoi Jéhovah agit-il ainsi? Voici la réponse: C'est « afin que tous les peuples de la terre sachent que la main de l'Eternel est puissante, et afin que vous ayez toujours la crainte de l'Eternel » (4: 24). Par cet acte Dieu montra que l'œuvre essentielle est la justification de son nom, afin que tous les hommes sussent qu'il est le Tout-Puissant. T 10/15/36.

12 Janvier

« Je vous ai aimés, dit l'Eternel, et vous dites: En quoi nous as-tu aimés? Esaü n'est-il pas le frère de Jacob? dit l'Eternel. Cependant j'ai aimé Jacob » (Mal. 1: 2).

Jéhovah prouva la véracité de ce verset par son acte de ramener les Israélites naturels de Babylone dans la Terre sainte, empêchant, de cette façon, la puissance mondiale de Satan de les détruire complètement. Jéhovah l'a prouvé au « reste » de l'Israël spirituel après les dures expériences de 1918. Le Libérateur vint de Sion comme nous l'indique Romains 11: 26: « Ainsi tout Israël [spirituel] sera sauvé, selon qu'il est écrit: Le libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob [du peuple de Dieu] les impiétés. » Les créatures froides, c'est-à-dire celles qui ne tiennent guère à l'accomplissement de la volonté de l'Eternel, cherchent à se justifier elles-mêmes de ne pas obéir aux commandements divins et demandent par conséquent: « En qui nous as-tu aimés? » Après avoir compris quels étaient les desseins de Dieu, leur amour pour lui grandit et les fidèles s'empressèrent de prêter attention à ses commandements. T 2/15/37.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXXVme Année 1er Janvier 1937 No 1

Malachie

(1re partie)

« Qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui restera debout quand il paraîtra? Car il sera comme le feu du fondeur, comme la potasse [Ostervald: savon] des foulons » (Malachie 3: 2).

JÉHOVAH fit de son serviteur Malachie un prophète afin qu'il proclamât un message se rapportant spécialement au grand Serviteur et Prophète de Jéhovah. Le nom « Malachie » signifie « ange de Jéhovah » ou « messager de Jéhovah ». Malachie prophétisait aux jours de Néhémie et certains ont prétendu qu'il était Néhémie lui-même, mais cette affirmation ne semble pas correspondre à la réalité. Il y eut vraiment un autre prophète, différent de Néhémie, et dont le nom était Malachie; et c'est de lui que se servit Jéhovah pour proclamer la prophétie qui porte ce nom.

2 Jésus avait prophétisé qu'il reviendrait en esprit pour rassembler auprès de lui ceux qui s'étaient montrés fidèles ainsi que pour régner et dominer sur le monde. Lorsque Jésus fut monté au ciel, il fut invité à attendre jusqu'au temps fixé par Dieu; et lorsque fut venu ce temps, Jéhovah chargea son Fils bien-aimé de s'occuper des choses de la terre et tout spécialement aussi des hommes qui ont accepté de faire sa volonté. La tribu de Lévi préfigurait ceux qui se sont engagés par un pacte à accomplir cette volonté. Les jours des apôtres furent suivis d'une longue période où de profondes ténèbres enveloppèrent les peuples de la terre et où tombèrent de nombreux membres consacrés au Seigneur, séduits par les doctrines et pratiques religieuses de créatures sans sincérité.

3 La prophétie de Malachie concerne tout particulièrement le « jour de l'Eternel » dont il est spécialement question au troisième chapitre. C'est Jéhovah qui envoie son ange ou son messager; aussi est-il écrit dans la prophétie: « Voici, j'enverrai [*Darby:* Voici, j'envoie] mon messager; il préparera le chemin devant moi. Et soudain entrera dans son temple le Seigneur que vous cherchez; et le messager de l'alliance que vous désirez, voici, il vient, dit l'Eternel des armées » (Malachie 3: 1).

4 Cette proclamation est de la plus haute importance et constitue un avertissement pour tous ceux qui se sont engagés par un pacte à faire la volonté de Dieu. Cette prophétie, semblable en cela à de nombreuses autres prophéties de la Bible, s'accomplit sur un plan restreint et également sur un plan plus vaste. Jéhovah envoya Jean-Baptiste comme messager et annonciateur de la venue de Christ Jésus, et au sujet de cet accomplissement en petit de la prophétie de Malachie, il est écrit: « Il y eut un homme envoyé de Dieu: son nom était Jean. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il parut pour rendre témoignage à la lumière. Jean lui a rendu témoignage, et s'est écrié: C'est celui dont j'ai dit: Celui qui vient après moi m'a précédé, car il était avant moi » (Jean 1: 6-8, 15).

5 Jésus a déclaré du messager envoyé par Jéhovah pour préparer le chemin devant lui: « Car c'est celui dont il est écrit: Voici, j'envoie mon messager devant ta face, pour préparer [*Darby:* lequel préparera] ton chemin devant toi » (Matth. 11: 10). « Selon ce qui est écrit dans Esaïe le prophète: Voici, j'envoie devant toi mon messager, qui préparera ton chemin; c'est la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers » (Marc 1: 2, 3).

6 Zacharie, père de Jean-Baptiste, avait prophétisé sur son fils: « Et toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut. Car tu marcheras devant la face du Seigneur, pour préparer ses voies, afin de donner à son peuple la connaissance du salut par le pardon de ses péchés » (Luc 1: 76, 77). Jéhovah se servit de Jean-Baptiste pour préparer la voie devant Jésus qu'il envoya proclamer sa vérité, justifier son nom, et assurer le salut des créatures obéissantes. Comment Jean prépara-t-il donc la voie? « Car il sera grand devant le Seigneur [comme son témoin]. Il ne boira ni vin, ni liqueur enivrante, et il sera rempli de l'esprit saint dès le sein de sa mère; il ramènera plusieurs des fils d'Israël au Seigneur, leur Dieu; il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Elie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les rebelles à la sagesse des justes, afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé » (Luc 1: 15-17).

7 C'est vers l'année 1878 que commença le grand accomplissement de la prophétie de Malachie et la 'préparation du chemin' devant Jéhovah dura environ quarante ans, ce qui correspond aux quarante années durant lesquelles Moïse conduisit

les Israélites dans le désert, ainsi qu'il est écrit: « Je t'ai conduit pendant quarante années dans le désert; ... afin que vous connussiez que je suis l'Eternel, votre Dieu » (Deut. 29: 5, 6). L'œuvre de 'préparation de la voie devant le Très-Haut', accomplie de 1878 à 1918, tendait à rendre les « préparés » aptes à être témoins de Jéhovah sur la terre. Aussi le Seigneur a-t-il inspiré, à leur sujet, ces paroles du prophète Esaïe: « Vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, vous, et mon serviteur que j'ai choisi, afin que vous le sachiez, que vous me croyiez et compreniez que c'est moi: C'est moi qui ai annoncé, sauvé, prédit, ce n'est point parmi vous un dieu étranger [*Darby*: et j'ai fait entendre, quand il n'y avait pas de [Dieu] étranger au milieu de vous (pour le faire;)]; vous êtes mes témoins, dit l'Eternel, c'est moi qui suis Dieu » (Esaïe 43: 10, 12). La voie fut préparée devant Jéhovah afin que pour l'amour de son nom, les « préparés » devinssent des témoins de Jéhovah et de son nom.

8 Lorsque fut accomplie l'œuvre de la préparation de la voie devant Jéhovah, le Seigneur Jésus, le grand Prophète de Dieu, le Messager, le Juge et le Réhabilitateur, vint alors soudain et directement au temple. « Voici, j'enverrai mon messager; il préparera le chemin devant moi. Et soudain entrera dans son temple le Seigneur [*Adon*, c'est-à-dire le Fils, et non Jéhovah] que vous cherchez, et le messager de l'alliance que vous désirez, voici, il vient, dit l'Eternel des armées » (Mal. 3: 1).

9 Le « Seigneur » mentionné ici n'est autre que le Seigneur Jésus qui avait été donné à ses disciples et que ceux-ci, dans leur fidélité, avaient si longtemps attendu. Il est celui « que vous cherchez », c'est-à-dire celui que cherchaient les fidèles marchant sur les traces de Jésus, et vers lequel se tournaient les regards de ceux qui sont devenus plus tard la classe du « serviteur fidèle et prudent ». Le prophète déclare: « Et soudain [il] entrera dans son temple », c'est-à-dire à l'improviste, immédiatement, sur-le-champ; aussi était-il absolument nécessaire que ceux qui attendaient sa venue, veillent aussi, suivant les instructions mêmes de Jésus. « Veillez donc, puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra. Sachez-le bien, si le maître de la maison savait à quelle veille de la nuit le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. C'est pourquoi, vous aussi, tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas » (Matth. 24: 42–44).

10 Avant la venue du Seigneur au temple furent à nouveau mises en lumière maintes vérités qui étaient longtemps restées cachées, et les personnes consacrées à Dieu, qui étaient sincères et fidèles, furent préparées pour la venue du Seigneur Jésus. Elles restèrent fidèles à ce qu'elles avaient compris, bien que la révélation des prophéties ne dût pas avoir lieu avant la venue du Seigneur Jésus au temple.

11 Le grand messager de Jéhovah entra « soudain » dans son temple. Notons que le temple, au dixième verset du troisième chapitre de cette prophétie, est appelé « ma maison », c'est-à-dire la maison de l'Eternel. Christ Jésus apparaît dans le temple comme le représentant officiel de Dieu et c'est donc le Très-Haut lui-même qui s'y trouve présent par cet intermédiaire. Lorsque le tabernacle fut dressé dans le désert, l'arche du témoignage fut placée dans le lieu très saint où elle symbolisa la présence de Jéhovah. « Alors la nuée couvrit la tente d'assignation, et la gloire de l'Eternel remplit le tabernacle » (Ex. 40: 20–35).

12 Lorsque le temple de Salomon fut achevé et consacré, l'arche de l'alliance fut placée dans le lieu très saint du temple. « Ils transportèrent l'arche de l'Eternel, la tente d'assignation, et tous les ustensiles sacrés qui étaient dans la tente: ce furent les sacrificateurs et les Lévites qui les transportèrent. Les sacrificateurs portèrent l'arche de l'alliance de l'Eternel à sa place, dans le sanctuaire de la maison, dans le lieu très saint, sous les ailes des chérubins. Au moment où les sacrificateurs sortirent du lieu saint, la nuée remplit la maison de l'Eternel. Les sacrificateurs ne purent pas y rester pour faire le service, à cause de la nuée; car la gloire de l'Eternel remplissait la maison de l'Eternel » (1 Rois 8: 4, 6, 10, 11).

13 Le temple construit par Salomon fut détruit en l'année 606 av. J.-C., mais fut reconstruit plus tard par Zorobabel et Josué, et c'était le temple qui existait aux jours de Malachie. En lui ne se trouvait aucune arche de l'alliance. Ni Esdras, ni Néhémie ne mentionnent qu'il la contînt. Il en était de même du temple aperçu par Ezéchiel dans sa vision et dont le lieu très saint ne renfermait point d'arche de l'alliance. Dans le tabernacle et le temple de Salomon, l'arche de l'alliance symbolisait la présence de Jéhovah; mais le Seigneur lui-même est présent dans son véritable temple, et c'est pourquoi il n'est pas nécessaire de l'évoquer par quelque objet. C'est en la personne de son Fils bien-aimé, exacte image de son Père, que Jéhovah est présent dans le temple, et le remplit ainsi de sa gloire (Héb. 1: 3; Hab. 2: 20).

14 La venue du Seigneur Jésus dans le temple en tant que représentant spécial de Jéhovah marque le temps de l'inauguration de la nouvelle alliance. Aussi est-il écrit dans la prophétie de Malachie: « Le messager [l'ange] de l'alliance, que vous désirez. » L'ancienne alliance ou celle de la loi fut inaugurée sur le mont Sinaï où le tabernacle avait également été élevé pour la première fois; et cette alliance « a été promulguée par des anges [c'est-à-dire les messagers sous l'archange de Jéhovah], au moyen d'un médiateur » (Gal. 3: 19). Mais avec la venue du Seigneur Jésus au temple, la nouvelle alliance fut inaugurée par le grand Messager ou Ange de Jéhovah, par le glorieux Seigneur Jésus-Christ. C'est ce messager qui fait les délices de ceux qui l'aiment et qui sont heureux de son avènement. « J'ébranlerai toutes les nations [lors de l'inauguration de la nouvelle alliance]; les trésors [*Darby:* l'objet du désir] de toutes les nations viendront, et je remplirai de gloire cette maison, dit l'Eternel des armées » (Aggé 2: 7).

[15] Sous l'inspiration du Très-Haut, l'apôtre a écrit à ce sujet: « Quand Christ, votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire » (Col. 3:4). « Mais notre cité [*Darby*: bourgeoisie] à nous est dans les cieux, d'où nous attendons aussi comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ » (Phil. 3:20). « Lorsqu'il viendra pour être, en ce jour-là, glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru, — car notre témoignage auprès de vous a été cru » (2 Thess. 1:10).

[16] L'apôtre insiste sur ce fait que « ceux qui auront aimé son avènement » [dans le temple] recevront alors la couronne de vie, ce qui montre bien qu'à sa venue dans le temple les fidèles défunts seront tout d'abord ressuscités et ensuite unis au Seigneur dans le temple (2 Tim. 4:8; 1 Thess. 4:16). Il ne fait aucun doute que cet avènement devait se produire au temps fixé pour cela par Jéhovah, car ses desseins se réalisent toujours, conformément à sa volonté. « Voici, il vient, dit l'Eternel des armées. » Ce texte est en plein accord avec les paroles suivantes de Christ Jésus: « Celui qui atteste ces choses dit: Oui, je viens bientôt » (Apoc. 22:20).

[17] Cette déclaration sur la venue du Seigneur au temple est un avis spécial s'adressant à ceux qui ont conclu l'alliance par le sacrifice pour faire la volonté de Dieu et sont, par conséquent, sur les rangs pour le sacerdoce. Les paroles que Jéhovah mit dans la bouche de son prophète montrent que cette déclaration vise bien ceux qui ont résolu de se soumettre entièrement à la volonté divine. Ecoutons en effet les paroles du prophète: « Maintenant, à vous cet ordre, sacrificateurs! » (Mal. 2:1). Il en résulte clairement que certains, pour avoir fait preuve de foi et de fidélité recevront l'approbation du Seigneur lors de son avènement, tandis que sa malédiction chassera loin de lui les infidèles. « Si vous n'écoutez pas, si vous ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, dit l'Eternel des armées, j'enverrai parmi vous la malédiction, et je maudirai vos bénédictions; oui je les maudirai [*Darby:* et même je les ai maudites], parce que vous ne l'avez pas à cœur. Voici, je détruirai vos semences, et je vous jetterai des excréments au visage, les excréments des victimes que vous sacrifiez, et on vous emportera avec eux » (Mal. 2:2,3).

[18] Les personnes non autorisées qui prétendent dispenser à d'autres les bénédictions du Seigneur sont les ennemis de Dieu qui les maudit. C'est ainsi, par exemple, que le pape proclama année sainte l'année 1933 et se permit de bénir le monde qui est cependant l'organisation de Satan et l'ennemi de Dieu; cette année sainte n'amena dans le monde que des malédictions et non pas des bénédictions. Les créatures représentées par le pape, et lui-même aussi naturellement, se déclarent donc faussement les représentants et les prêtres du Seigneur.

[19] Que la venue du Seigneur Jésus au temple soit bien l'annonce d'une décisive épreuve, c'est ce qu'établissent indiscutablement ces paroles du prophète: « Qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui restera debout [approuvé par le Seigneur] quand il paraîtra? Car il sera comme le feu du fondeur, comme la potasse des foulons » (Mal. 3:2). La venue du Seigneur Jésus au temple coïncide avec le « jour de l'Eternel », qui atteint son apogée dans la bataille d'Harmaguédon. Et Christ Jésus vient au temple pour régler ses comptes avec ceux qui ont expressément accepté de faire la volonté de Dieu et avec ceux également qui s'y sont engagés par un pacte tacite. C'est donc un temps de jugement, jugement commençant par la maison de Dieu et s'étendant ensuite à tous ceux qui, par un pacte tacite, se conforment à la volonté du Très-Haut. Une question se pose alors: Qui restera debout en ce jour? Qui en cette période critique conservera son intégrité et témoignera vraiment de son dévouement à Dieu? Cela ne veut pas nécessairement dire que tous ceux qui resteront intègres garderont leur vie charnelle jusqu'au combat d'Harmaguédon et pendant aussi cette bataille; mais voici le sens de cet interrogation: Qui sera fidèle en ce jour et restera fermement du côté de l'Eternel? Cette partie de la prophétie correspond à la déclaration du Seigneur: « Car le grand jour de sa colère est venu, et qui peut subsister?" (Apoc. 6:17). Que certains ne puissent pas parvenir à supporter avec succès cette épreuve du feu, c'est ce qui ressort de la prophétie même. Et cette conclusion est confirmée par d'autres prophéties divines établissant que maintes créatures précédemment consacrées à Dieu tomberont dans l'impiété durant cette période et ne subsisteront pas. « Il n'en est pas ainsi des méchants: Ils sont comme la paille que le vent dissipe. C'est pourquoi les méchants ne résistent pas au jour du jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes; car l'Eternel connaît la voie des justes, et la voie des pécheurs mène à la ruine » (Psaume 1:4–6).

[20] Que l'examen et la purification des créatures soumises au jugement soient bien poussés jusqu'à l'extrême, c'est ce que soulignent ces paroles du prophète sur le grand juge: « Il sera comme le feu du fondeur », c'est-à-dire semblable au feu qui dissout l'intime union des scories et du véritable métal précieux. L'œuvre du grand fondeur est de séparer du métal précieux toutes les impuretés qui apparaissent alors à la surface et peuvent être enlevées et rejetées au loin par les anges qui entourent et servent le grand Juge dans le temple. Le prophète continue alors en disant que ce grand Juge sera « comme la potasse des foulons ». Conformément au texte original hébreu, les vêtements étaient foulés lors du lavage. Avant le temps où commença le jugement, et jusqu'à cette date, les personnes consacrées au Très-Haut étaient mêlées à Babylone ou à l'organisation de Satan et lorsqu'elles revinrent à Dieu, leurs vêtements étaient maculés, c'est-à-dire tellement tachés et salis que l'on eût dit qu'elles avaient vécu avec les impurs. Une purification était nécessaire; et le grand Juge la fait subir à tous ceux qui s'y soumettent volontairement au point que désor-

mais la blancheur de leurs vêtements montre immédiatement en eux les fils et les serviteurs de Dieu. Ils « devinrent resplendissants, et d'une telle blancheur . . . » [*Darby:* « ses vêtements devinrent brillants et d'une extrême blancheur, comme de la neige »] (Marc 9:3). « Or Josué était couvert de vêtements sales, et il se tenait debout devant l'ange. L'ange, prenant la parole, dit à ceux qui étaient devant lui: Otez-lui les vêtements sales! Puis il dit à Josué: Vois, je t'enlève ton iniquité, et je te revêts d'habits de fête » (Zach. 3:3,4).

21 L'œuvre de purification effaça des vêtements de ceux qui aiment l'Eternel toutes les taches qui pourraient attester leur ancienne présence dans l'organisation de Babylone, et nous voulons parler aussi des noms ou des titres par lesquels on cherchait à les distinguer, comme « Tour-de-Gardistes », « Russellites », « Etudiants de la Bible », « Auroristes » etc. Que ceux qui désirent conserver ces noms le fassent; mais les serviteurs fidèles et véridiques ne veulent porter que le « nom nouveau » que Jéhovah lui-même leur a donné (Es. 62:2). L'œuvre de purification dans le temple est celle-là même dont l'apôtre a écrit: « L'œuvre de chacun sera manifestée, car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révèlera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu'est l'œuvre de chacun. Si l'œuvre bâtie par quelqu'un sur le fondement subsiste, il recevra une récompense. Si l'œuvre de quelqu'un est consumée, il perdra sa récompense; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu » (1 Cor. 3:12–15).

22 Les matériaux utilisés par ceux qui bâtissaient et que le texte précité (voir verset 12) désigne symboliquement des mots « bois, foin, chaume », comprennent, notamment, le développement du caractère, les honneurs rendus à d'humaines créatures ainsi que d'autres pratiques spécifiquement babyloniennes qui doivent être consumées à l'épreuve du feu et le sont effectivement. Ceux qui se servaient de semblables matériaux, mais les abandonnent pour bâtir, la joie au cœur, avec d'autres éléments, précieux et indestructibles, sur l'inébranlable fondement de Christ Jésus, ceux-là seront sauvés, « comme au travers du feu ». Cette épreuve du feu a lieu pendant que le Seigneur Jésus, le grand Juge, est au temple.

23 Maints chrétiens prétendant être les serviteurs de Dieu et de Christ ont négligé d'apprécier et ne peuvent donc comprendre que ce dernier est dans le temple de Jéhovah. Certains d'entre eux se moquent de cette déclaration que le Seigneur est dans son temple, et cela seul suffit à montrer qu'ils n'ont point été purifiés par l'épreuve du feu. Ceux qui l'ont au contraire subie avec succès savent que le Seigneur est dans son temple, car le prophète a dit: « Il s'assiéra, fondra et purifiera l'argent; il purifiera les fils de Lévi, il les épurera comme on épure l'or et l'argent, et ils présenteront à l'Eternel des offrandes avec justice » (Mal. 3:3).

24 Pour son œuvre de justice, le Seigneur doit se servir du feu, symbole des épreuves décisives, qui sépare les membres approuvés des membres rejetés, et révèle ou manifeste ce qui est métal précieux et ce qui est scorie. Ce feu qui accomplit semblable séparation consiste évidemment en les vérités prophétiques révélées par le Seigneur et dont il ordonne la propagation pour la justification du nom de Jéhovah. « Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Eternel . . . ? » (Jér. 23:29). « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme [ceux qui vivent selon la chair] et esprit [ceux qui vivent selon l'esprit du Seigneur Jésus et justifient ainsi le nom de son Père], jointures et moelles; elle juge les sentiments et les pensées du cœur » (Héb. 4:12). « Tout sarment qui est en moi et qui ne porte pas de fruit, il le retranche; et tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde, afin qu'il porte encore plus de fruit. Déjà vous êtes purs à cause de la parole que je vous ai annoncée » (Jean 15:2,3).

25 Tous ceux qui se sont servis de la vérité pour d'égoïstes fins ne supporteront point l'épreuve du feu et ne subsisteront pas. Et il en sera de même de tous ceux qui ont craint les hommes ou les institutions humaines. Craindre les hommes, en effet, c'est trahir son égoïsme et montrer que l'on n'a pour Dieu et Christ Jésus ni réel amour ni véritable confiance en eux. Ceux qui aiment vraiment le Tout-Puissant ne connaissent pas la crainte des hommes (1 Jean 4:17,18). C'est cette crainte qui empêche de proclamer la vérité et de porter témoignage du nom de Jéhovah, lorsque l'occasion s'en présente; c'est elle qui fait tomber ses victimes dans les pièges de Satan (Prov. 29:25). Mais ceux qui participent à la justification du nom de Jéhovah, se rangent fermement de son côté et conservent leur intégrité envers lui lorsque vient l'épreuve du feu. C'est le moment, semble-t-il, de faire entendre un avertissement; aussi *La Tour de Garde* juge-t-elle à propos de citer ici un événement qui s'est effectivement produit:

26 En Allemagne, récemment, certaines personnes remplissant de hautes fonctions au service de la Société et qui participaient à son œuvre au nom du Très-Haut, ont été emprisonnées et traduites en justice aux fins de condamnation. Mais lorsqu'elles parurent à la barre du tribunal, qui représente Satan et son organisation, elles se refusèrent entièrement à prendre parti pour Jéhovah et son Royaume. Le gouvernement allemand, placé sous la domination de Satan et de son Feld-Maréchal Gog, est actuellement aux mains de perverses créatures, la partie visible de l'organisation diabolique dirigée par la Hiérarchie catholique romaine, et ne cesse de jeter l'opprobre sur le nom de l'Eternel par de publiques déclarations verbales et de cruelles persécutions des témoins de Jéhovah. Pour avoir usé du droit que leur a conféré le Tout-Puissant et, conformément à leur devoir, exécuté les ordres de Dieu en se réunissant pour étudier en commun la parole divine et porter à d'autres le message de Jéhovah et de son Royaume, les fidèles disciples de Christ Jésus

furent arrêtés, maltraités et jetés en prison. Placés sous le coup de cette injuste accusation et traduits devant les tribunaux, l'occasion leur fut ainsi donnée, à eux qui avaient conclu un pacte avec le Très-Haut, de déclarer ouvertement, au cours des débats, aux représentants de Satan, leur volonté de servir Jéhovah et de lui obéir en toutes circonstances et en tous temps. Une autre attitude ne saurait se concevoir de la part de fidèles chrétiens, et nombreux furent ceux qui l'adoptèrent effectivement. Récemment, par contre, lors d'une procédure judiciaire introduite contre certains chefs de la Société, ceux-ci non seulement laissèrent échapper l'occasion qui leur était ainsi offerte de faire profession de foi, mais par leurs dépositions mêmes devant le tribunal montrèrent qu'ils craignaient les hommes et redoutaient de proclamer la vérité sur le Royaume de Dieu. C'est là une frappante illustration du refus de soutenir l'épreuve du feu.

[27] Le grand Fondeur présent dans le temple, Christ Jésus, 'fond et purifie l'argent', symbole d'une classe précieuse, celle des créatures engendrées par l'esprit divin auxquelles a été donné le privilège d'être les fils de Dieu. « Car tu nous as éprouvés, ô Dieu! Tu nous as fait passer au creuset comme l'argent » (Ps. 66: 10). Les fidèles souhaitent que soient éliminées toutes les scories et que, bénéficiant de l'approbation divine, ils puissent assister à la glorification du Seigneur. « Ote de l'argent les scories, et il en sortira un vase pour le fondeur. Ote le méchant de devant le Roi [Christ Jésus], et son trône s'affermira par la justice » (Prov. 25: 4, 5). De l'œuvre de Christ Jésus, le grand Fondeur et Purificateur, il ne saurait jamais être dit: « Le soufflet est brûlant [*autre version:* « a brûlé », du fait qu'il était exposé à la chaleur du brasier], le plomb [employé comme masse soluble pour absorber les scories de l'argent] est consumé par le feu; c'est en vain qu'on épure, les scories [les méchants] ne se détachent pas [*Darby:* n'ont point été ôtés]. » Mais de ceux qui sont infidèles, il est écrit: « On les appelle de l'argent méprisable, car l'Eternel les a rejetés » (Jér. 6: 29, 30). Il est écrit également de la « chrétienté » et de tous les infidèles: « Ton argent s'est changé en scories, ton vin a été coupé d'eau » (Es. 1: 21–23). Ceux qui sont approuvés par le Seigneur sont soumis à l'épreuve du feu, afin qu'ils se manifestent pleinement à la gloire du Très-Haut.

[28] Ce n'est point là une épreuve de la classe mondiale qui n'a jamais voulu faire la volonté de Dieu; mais le prophète dit: « Il purifiera les fils de Lévi », c'est-à-dire ceux qui se sont séparés des autres pour se consacrer à l'accomplissement de la volonté et au service de Dieu. Cette prophétie se limite à ceux qui ont adopté cette attitude. Mais pourquoi est-il nécessaire de purifier les fils de Lévi? Ils aspirent à une place dans le temple. Parmi eux se trouvent des prêtres aussi bien que des non-prêtres, c'est-à-dire qu'ils comprennent des créatures remplissant des fonctions diverses; tous cependant sont placés sur le même rang et jugés par le Seigneur suivant le même et impartial critère. Ils n'ont pas tous rempli les fonctions de sacrificateurs, car il n'y a pas suffisamment de postes pour cela; mais tous ceux qui sont Lévites ont été choisis pour le service du Très-Haut et sont également responsables de leur fidélité envers lui. Cela ne signifie nullement que les prêtres ou sacrificateurs représentent un « petit troupeau », et les non-prêtres la « grande multitude ». Cette question a été abondamment traitée dans *La Tour de Garde* du 1er Août 1936. La tribu de Lévi personnifie ici toutes les personnes consacrées à Dieu, aspirant au Royaume de Jéhovah gouverné par Christ, qui naturellement doivent paraître devant le Seigneur Jésus, lorsqu'il siège dans le temple pour le jugement. Le prophète expose pour quelle raison doit se produire cet examen ou cette épreuve, lorsqu'il dit: « Maintenant, à vous cet ordre, sacrificateurs [*autre version:* prêtres]! Si vous n'écoutez pas, si vous ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, dit l'Eternel des armées, j'enverrai parmi vous la malédiction, et je maudirai vos bénédictions; oui, je les maudirai [*Darby:* et même je les ai maudites], parce que vous ne l'avez pas à cœur. Voici, je détruirai vos semences, et je vous jetterai des excréments au visage, les excréments des victimes que vous sacrifiez, et on vous emportera avec eux. Vous saurez alors que je vous ai adressé cet ordre, afin que mon alliance avec Lévi subsiste, dit l'Eternel des armées. Mon alliance avec lui était une alliance de vie et de paix, ce que je lui [à quelle condition?] accordai [vie et paix] pour qu'il me craignît; et il a eu pour moi de la crainte, il a tremblé [d'un respectueux tremblement] devant mon nom. Mais vous [prêtres], vous vous êtes écartés de la voie, vous avez fait de la loi une occasion de chute pour plusieurs, vous avez violé l'alliance de Lévi, dit l'Eternel des armées. Et moi, je vous rendrai méprisables et vils aux yeux de tout le peuple, parce que vous n'avez pas gardé mes voies, et que vous avez égard à l'apparence des personnes quand vous interprétez la loi » (Mal. 2: 1–5, 8, 9).

[29] « L'alliance de Lévi » est expliquée comme suit par la parole de Dieu: « Et de Lévi il dit: Tes thummim et tes urim sont à l'homme de ta bonté [*Segond:* à l'homme saint] [Lévi, choisi comme saint pour l'Eternel], que tu as éprouvé à Massa [tentation], [et] avec lequel tu as contesté aux eaux de Mériba [lutte; querelle]; qui [la tribu de Lévi] dit de son père et de sa mère [lorsqu'ils étaient infidèles]: Je ne l'ai point vu; et qui n'a pas reconnu ses frères [infidèles], et n'a pas reconnu ses fils [en raison de leur adoration du veau d'or sur la montagne de Sinaï]. Car ils [les fils de Lévi] ont gardé tes paroles et observé ton alliance; ils enseigneront tes ordonnances à Jacob et ta loi à Israël; ils mettront l'encens sous tes narines et l'holocauste sur ton autel. Eternel bénis sa force; et que l'œuvre de ses mains te soit agréable! Brise les reins de ceux qui s'élèvent contre lui [comme l'a fait la classe du « méchant serviteur »], et de ceux [la « chrétienté »] qui le

haïssent, en sorte qu'ils ne puissent plus se relever» (Deut. 33:8–11; *Darby*).

30 Le prophète Malachie parle encore des fils de Lévi: «Il les épurera comme on épure l'or et l'argent», et cela en raison de leur infidélité à Dieu et au pacte conclu avec lui. La venue du Seigneur Jésus au temple pour l'épuration ou la purification des Lévites était absolument nécessaire, car les membres de l'Eglise, les «anciens élus» tout spécialement, se glorifiaient les uns les autres et presque tous rendaient aux créatures honneur et louange, ce qui n'est dû qu'au Seigneur seul. Ecoutons ce que de ces fautes, dit le prophète: «Un fils honore son père, et un serviteur son maître. Si je suis père [pour l'Israël spirituel], où est l'honneur qui m'est dû? Si je suis maître [souverain ou gouvernant], où est la crainte qu'on a de moi? dit l'Eternel des armées à vous, sacrificateurs, qui méprisez mon nom et qui dites: En quoi avons-nous méprisé ton nom? Vous offrez sur mon autel des aliments impurs [acceptés de soi-disant sacrificateurs] et vous dites [dans votre hypocrisie et votre mépris]: En quoi t'avons-nous profané? C'est en disant: La table [l'autel] de l'Eternel est méprisable! Quand vous offrez en sacrifice une bête aveugle [en mauvais état], n'est-ce pas mal? Quand vous en offrez une boiteuse ou infirme, n'est-ce pas mal? Offre-la donc à ton gouverneur! Te recevra-t-il bien, te fera-t-il bon accueil? dit l'Eternel des armées. Mais, vous, vous le profanez [le nom de Jéhovah] en disant: La table de l'Eternel est souillée, et ce qu'elle rapporte est un aliment méprisable [offert sur l'autel]. Vous dites: Quelle fatigue! et vous le [*Rotherham:* me] dédaignez, dit l'Eternel des armées; et cependant vous amenez ce qui est dérobé, boiteux ou infirme, et ce sont les offrandes que vous faites! Puis-je les agréer de vos mains? dit l'Eternel» (Mal. 1:6–8, 12, 13). Le Seigneur montre ainsi qu'il ne saurait accepter les offrandes égoïstement faites.

31 S'est-il trouvé en 1917 et 1918 que quelques serviteurs du sacerdoce se soient révélés ennemis de Dieu, se soient trompés eux-mêmes et aient également abusé d'autres créatures? Le texte prophétique fait présager qu'il dut en être ainsi et des faits indiscutables démontrent que la prophétie s'est bien réalisée sur ce point. Ecoutons à ce propos le prophète Malachie: «Maudit soit le trompeur [parmi les prêtres] qui a dans son troupeau un mâle, et qui voue et sacrifie au Seigneur une bête chétive [sans l'objection des sacrificateurs]! Car je suis un grand Roi, dit l'Eternel des armées, et mon nom est redoutable parmi les nations» (Mal. 1:14). Que celui qui durant les années 1917 et 1918 s'est efforcé de servir fidèlement le Seigneur se souvienne des nombreuses iniquités dont se sont rendus coupables ceux qui se prétendaient dévoués à Dieu, mais n'honoraient qu'eux-mêmes et d'autres créatures humaines, se trompaient également et abusaient encore de nombreuses autres personnes, tentaient de s'opposer par la violence à l'œuvre du Seigneur et ne rendaient nullement gloire au nom de Jéhovah. Conformément à la règle publiée par le prophète, tous ceux-là seront arrachés du milieu des fidèles et rejetés, ainsi que l'a prédit Jésus (Matth. 13:41).

32 Les portes du temple de Salomon étaient faites de bois d'olivier sauvage et suspendues sur des gonds d'or (1 Rois 6:31, 32, 34; 7:50; 2 Rois 18:16). Elles représentaient la voie où doivent s'engager ceux qui se sont entièrement dévoués à Jéhovah, le bois d'olivier symbolisant «Le Christ» (Zach. 4:3, 14; et «Préparation», édition anglaise, pages 64–66). Les membres du peuple de Dieu qui remplirent les fonctions de «prêtres» et qui reçurent des honneurs et en rendirent eux-mêmes aux créatures ne glorifièrent point Jéhovah; aussi n'est-il pas étonnant que le Très-Haut dise d'eux: «Lequel de vous [des prêtres ou sacrificateurs] fermera les portes [du sanctuaire], pour que vous n'allumiez pas en vain le feu sur mon autel? Je ne prends aucun plaisir en vous, dit l'Eternel des armées, et les offrandes de votre main ne me sont point agréables» (Mal. 1:10).

33 De tels serviteurs ne firent point honneur au nom de Jéhovah, mais attendaient toujours égoïstement des aumônes pour en tirer personnellement bénéfice. Combien de telles pratiques révèlent-elles un esprit éloigné de celui dont parle le psalmiste lorsqu'il dit que les créatures pleinement dévouées à Jéhovah et à son service et entièrement désintéressées servent avec joie le Très-Haut dans son temple. «Mieux vaut un jour dans tes parvis [dans ton temple] que mille ailleurs; je préfère me tenir sur le seuil de la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter sous les tentes de la méchanceté» (Ps. 84:11).

34 Jéhovah prend plaisir à ceux qui l'adorent en esprit et en vérité, mais non point à ceux qui ne l'adorent qu'extérieurement et en apparence (Jean 4:23). Les créatures imbues de leur propre importance s'imaginent être plus saintes que d'autres et trompent également les autres par leur attitude hypocritement pieuse.

35 Les Lévites antitypiques doivent être purifiés «comme on épure l'or et l'argent», c'est-à-dire mis dans le creuset, la chaleur étant portée au point de fusion. Rien ne purifie comme le feu. Seul peut résister ce qui est pur et indestructible. Cette prophétie s'est visiblement accomplie sur un petit plan lorsque les Juifs revinrent de Babylone pour rebâtir le temple à Jérusalem. Néhémie trouva alors parmi eux tous les péchés décrits par le prophète Malachie et se mit aussitôt à l'œuvre pour les purifier et les épurer. Les Juifs s'étaient joints à l'organisation du diable en épousant des femmes asdodiennes, ammonites et moabites. Les Lévites avaient de même, lors de la venue du Seigneur Jésus au temple, pris parti pour «Babylone», en adoptant les rites babyloniens et en montrant qu'ils cherchaient plus à plaire aux hommes qu'à Jéhovah et à Christ Jésus. Aussi des iniquités des Juifs aux jours de Néhémie, ce prophète a-t-il écrit: «Souviens-toi d'eux, ô mon Dieu, car ils ont souillé le sacerdoce et l'alliance con-

tractée par les sacrificateurs et les Lévites. Je les purifiai de tout étranger, et je remis en vigueur ce que devaient observer les sacrificateurs et les Lévites, chacun dans sa fonction » (Néhémie 13: 29, 30).

36 Après que le Seigneur fut venu au temple et eut éprouvé les créatures par le « feu du fondeur », il envoya ses anges pour éloigner tous les Lévites antitypiques qui avaient jadis aspiré au Royaume, mais avaient omis de rester fidèles au pacte et de servir Dieu en esprit et en vérité. Il agit ainsi, afin que les autres ou purifiés devinssent purs comme l'or et l'argent, fidèles, dignes de confiance et indestructibles pour « qu'ils présentent à l'Eternel des offrandes avec justice ». Ce « reste » de créatures approuvées est décrit par le prophète Zacharie comme étant la « troisième partie », qui subit avec succès l'épreuve du feu. « Dans tout le pays, dit l'Eternel, les deux tiers seront exterminés, périront, et l'autre tiers restera » (Zach. 13: 8, 9).

37 L'Ecriture sainte ne dit nullement que le peuple de Dieu sera soumis à l'épreuve de l'acide, telle que l'applique aujourd'hui la moderne chimie. Aucun texte biblique n'autorise à faire état, symboliquement ou antitypiquement, de cette épreuve qui est une invention des hommes et non de l'Eternel. La purification par le feu dont parle l'Ecriture s'entend de la fonte des métaux. C'est ainsi, par exemple, que l'orfèvre fait fondre son or. Cette purification comporte donc implicitement la destruction de tout ce qui n'est pas or, destruction qui symbolise celle de toutes les pratiques sataniques, de tous les rites babyloniens parmi les créatures qui se sont engagées par un pacte à faire la volonté de Dieu. C'est conformément à « l'alliance de Lévi » que tout cela s'accomplit et ceux qui bénéficient de l'approbation du Seigneur manifestent leur zèle pour lui, zèle particulier à sa maison, en éloignant d'eux tout ce qui touche à l'hypocrite organisation de Satan et aux usages des membres. Voici, par exemple, le jeune prêtre Phinées: il s'est, de toutes ses forces, grandement efforcé en aidant à chasser d'Israël le culte de Baal; aussi sa fidélité a-t-elle suscité ces paroles du Très-Haut: « Je traite avec lui une alliance de paix. Ce sera pour lui et pour sa postérité après lui l'alliance d'un sacerdoce perpétuel, parce qu'il a été zélé pour son Dieu et qu'il a fait l'expiation pour les enfants d'Israël » (Nombres 25: 10–13).

38 Notons que la prophétie précitée se réfère aussi bien au zélé prêtre Phinées qu'à « sa postérité après lui », laquelle comprenait également Tsadok et ses fils, dont l'un était Josué, le souverain sacrificateur, aux jours de Zorobabel (Aggée 1: 1; Zach. 3: 1–9). Zacharie, le Père de Jean-Baptiste, se trouvait manifestement aussi parmi cette « postérité ». Jean-Baptiste ne servait sans doute pas lui-même dans le temple, mais se trouve indiscutablement aussi visé par la promesse précitée, concernant le sacerdoce (Luc 1: 5, 13). Des fils de Tsadok, le Très-Haut a dit: « Mais les sacrificateurs, les Lévites, fils de Tsadok, qui ont fait le service de mon sanctuaire quand les enfants d'Israël s'égaraient loin de moi, ceux-là s'approcheront de moi pour me servir, et se tiendront devant moi pour m'offrir la graisse et le sang, dit le Seigneur, l'Eternel. Ils entreront dans mon sanctuaire, ils s'approcheront de ma table pour me servir, ils seront à mon service » (Ez. 44: 15, 16). Ainsi sont préfigurés les fidèles que le Seigneur, lorsqu'il rend ses jugements au temple, favorise de son approbation.

39 L'offrande offerte avec justice, dont parle le prophète Malachie, ne saurait aller de pair avec une demi-fidélité et il ne convient point, par exemple, qu'elle soit souillée par quelque compromis avec l'une des parties de l'organisation de Satan. Cette offrande doit être présentée d'un cœur pur et porter sur des « victimes spirituelles, agréables à Dieu, par Jésus-Christ » (1 Pierre 2: 5). Nulle tentative d'obtenir la faveur des hommes par quelque accommodement avec l'organisation de Satan, ne saurait, bien entendu, être agréable à l'Eternel. L'offrande doit émaner d'un cœur entièrement dévoué à Jéhovah, présentant sans cesse à Dieu « un sacrifice de louange, c'est-à-dire, le fruit de lèvres qui confessent son nom » (Héb. 13: 15). Offrir une offrande avec justice signifie donc que les membres de la tribu antitypique de Lévi doivent abandonner les vêtements salis portés par eux parmi les Babyloniens, après avoir quitté l'antitypique société de Babylone; et toute tache doit disparaître, afin que l'agréable service divin puisse être clairement reconnu comme impliquant avant tout, en toutes circonstances et en tous temps, une totale consécration au Seigneur. Le manteau de la justice leur est donné pour recouvrir leurs imperfections et leur permettre d'offrir au Très-Haut l'agréable sacrifice de leur dévoûment et de leur activité au service de Jéhovah (Zach. 3: 1–5; Es. 6: 1–11; 61: 10; 2 Cor. 6: 14–18). Le sanctuaire est purifié par l'élimination de tous ceux qui tendent à un compromis et recherchent la faveur des créatures (Dan. 8: 14). Il s'ensuit donc que quiconque, pour une raison ou pour une autre, fait des concessions à l'organisation de Satan, ne saurait être admis dans le temple ni y rester (voir Ezéchiel 40: 8–10). Certaines personnes peuvent, sans doute, pour un temps, se mêler au « reste » approuvé de Dieu, tandis qu'elles possèdent encore leur vie charnelle, et cependant ne pas appartenir à la classe du temple. Leur conduite indiquera nettement, tôt au tard, de quel côté véritablement elles se rangent. C'est sur ses dispositions de cœur que chacun est jugé par le Seigneur qui démasquera en son temps l'amour-propre et l'esprit de compromis, et chassera de sa sainte organisation tous ceux qui ne bénéficient pas de son approbation.

Agréables offrandes

40 L'œuvre de purification et d'épuration concerne toute la tribu antitypique de Lévi, ce qui établit définitivement que les Lévites ne représentent pas, à côté des sacrificateurs, une classe

de créatures consacrées, à demi-fidèles seulement et qui doivent être contraintes au sacrifice. Les Lévites antitypiques servent en des postes divers et remplissent diverses tâches dans l'organisation de Dieu; mais tous ceux qui bénéficient de l'approbation du Très-Haut doivent être également purs, fidèles et dignes de confiance. Dieu a placé à son gré, les membres dans le corps, et quelle que soit la situation dans laquelle on le serve, il faut, en tout cas, faire preuve d'une pureté parfaite et être pleinement approuvé par Jéhovah. C'est à ces fils de Lévi, purs et bénéficiant de l'approbation divine, accomplissant leur tâche au poste où les a placés le Seigneur, que s'adressent ces paroles du prophète: « Alors l'offrande de Juda et de Jérusalem sera agréable à l'Eternel, comme aux anciens jours, comme aux années d'autrefois » (Mal. 3:4). Dans ce verset de la prophétie, le terme « Juda » désigne le « reste » des vrais Judéens, provenant de l'œuvre de purification du Seigneur dans le temple. Les fils d'Aaron descendaient pour partie de Lévi, et pour partie de Juda; car leur père Aaron avait pris pour femme une fille de la tribu de Juda, famille pouvant prétendre à la maison royale (Exode 6:23). « J'érusalem » est un nom de l'organisation de Jéhovah, la mère du « reste » des vrais Judéens sur la terre (Gal. 4:26). Tous doivent maintenant présenter à l'Eternel une offrande qui lui soit agréable, offrande entièrement dégagée de toute adoration des créatures, car cette idolâtrie n'est qu'une des formes du « péché de Samarie ». Il faut aussi que semblable offrande soit absolument étrangère à toute forme du culte de Baal et soit uniquement consacrée à la justification du nom de Jéhovah. C'est précisément pour cette raison que le Très-Haut a choisi parmi les hommes un « peuple pour son nom ». Les créatures ainsi choisies sont devenues des témoins oints et doivent continuer à représenter fidèlement le Très-Haut. Que maintenant un représentant terrestre de Satan vienne à s'adresser à ces témoins et à leur demander s'ils participent ou non à une œuvre contraire à la loi du pays, et voici comment en substance répondront ces fidèles: 'Nous n'estimons pas nécessaires d'obéir à la loi du pays, si cette loi est nettement contraire à celle de Dieu. Notre Dieu, auquel nous sommes consacrés et que nous servons, nous a chargés de proclamer l'avènement de son Royaume, et nous voulons, avec sa grâce, accomplir cette tâche, même si la loi nationale nous l'interdit. Notre devoir et notre désir sont d'obéir à Dieu, que cela plaise ou non aux hommes. Obéissons donc à Dieu plutôt qu'aux hommes' (Dan. 3:16–18; Actes 5:29). Loin de nous la pensée que le témoin de Jéhovah doive se montrer grossier ou exciter la colère des autres créatures. Il doit simplement dire courageusement la vérité et le courage consiste à affirmer le vrai, sans craindre les hommes, à l'exposer calmement, nettement, avec assurance et sans rien redouter, si l'on est invité à le faire. Le courage ou l'assurance dans la proclamation de la vérité, voilà précisément ce qui est aujourd'hui ordonné au peuple de Dieu (1 Jean 4:17,18), dont les membres doivent exprimer franchement leurs convictions et faire preuve d'une entière confiance en le Seigneur qu'ils servent. Certains s'imaginent qu'ils doivent par de vives paroles provoquer ceux qui remplissent dans les divers pays du monde des fonctions officielles, mais c'est se tromper lourdement que d'agir ainsi. Il en est qui crurent bien faire en se rendant près des écoles et en y faisant jouer un disque en public, ayant pour sujet la protestation contre l'obligation du salut au drapeau. Mais c'était de leur part une erreur. Sans doute faut-il, en tout temps, rechercher les occasions de faire connaître et de proclamer la vérité, mais ce n'est point une raison pour susciter par ses actes la colère d'autrui en pénétrant sans invitation dans une école ou en un lieu de réunion. Se montrer courageux et francs, c'est ne jamais hésiter à proclamer la vérité lorsque s'en offre l'occasion et c'est également rechercher de semblables occasions. Traduits devant les tribunaux et sommés d'expliquer pour quelle raison ils propagent l'évangile du Royaume, les fidèles n'accepteront aucun compromis et ne consentiront pas à cacher quelque partie de la vérité ou à combler de compliments les maîtres du pays, comme l'ont fait certains, suivant les renseignements qui nous sont parvenus. Avec calme, franchise et confiance entière dans le Seigneur, ils déclareront, qu'ils proclament l'évangile du Royaume pour obéir au commandement divin à qui appartient la prééminence et que la loi de Jéhovah surpasse toute autre loi que pourrait édicter une créature ou un gouvernement humain. Un tel courage, une telle franchise dans la proclamation de la vérité et dans le témoignage porté en faveur du nom de Jéhovah montreront aux ennemis de cette vérité que le Seigneur est avec ces témoins, ce qui provoque toujours la fuite des méchants. A ce sujet l'apôtre dit: « Ne vous laissez aucunement effrayer par les adversaires, ce qui est pour eux une preuve de perdition, mais pour vous de salut; et cela de la part de Dieu, car il vous a été fait la grâce, par rapport à Christ, non seulement de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui » (Phil. 1:28,29).

41 Cette sincère franchise et cette intrépide fidélité à Dieu peuvent être sans doute pour certains membres du « reste » la source de cruels châtiments corporels, allant même jusqu'à la mort. Mais devons-nous craindre de déplaire aux hommes afin de nous soustraire à leurs châtiments, ou ne vaut-il pas beaucoup mieux craindre de déplaire à notre Seigneur et à Jéhovah, et de tout perdre? (Matth. 10:28–33). L'offrande des Lévites antitipyques purifiés doit être agréable au Seigneur « comme aux jours d'autrefois », lorsque le roi David régnait à Jérusalem. Dieu a maintenant relevé la « maison de David », c'est-à-dire son organisation capitale que dirige celui qui est plus grand que David, Christ Jésus, et il a envoyé ses témoins proclamer son nom et son Royaume. „En ce temps-là, je relèverai de sa chute la maison de David, j'en réparerai les

brèches, j'en redresserai les ruines, et je la rebâtirai comme elle était autrefois, afin qu'ils possèdent le reste d'Edom et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, dit l'Eternel, qui accomplira ces choses» (Amos 9:11,12).

42 Cette prophétie a été appliquée comme suit, par l'apôtre: «Afin que le reste des hommes cherche le Seigneur, ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait ces choses» (Actes 15:17). Lorsque Jésus fait homme était sur la terre entouré de ses fidèles apôtres, ni lui ni eux ne craignaient de proclamer la vérité avec franchise et pleine confiance en Jéhovah. Qu'il en soit donc aujourd'hui comme il en était autrefois. Le nom de Jéhovah doit être proclamé et ses témoins, les Lévites antitypiques, ont été envoyés pour le faire connaître suivant la volonté de Dieu.

Christ le Chef

43 Le Seigneur Jésus a la pleine et entière direction de l'œuvre du témoignage sur la terre. Toute puissance lui a été conférée dans le ciel et sur la terre, avec la charge de rendre ses arrêts de justice et de les exécuter (Matth. 28:18; Jean 5:22,27). Le Seigneur a oint ses serviteurs et les a envoyés comme ses représentants; et parce qu'il est le Chef, ses serviteurs n'ont rien à redouter des attaques humaines ni ne doivent concevoir quelqu'orgueil du rôle qu'ils jouent. Qu'ils accomplissent leur devoir avec calme et sang-froid, comme il convient à des représentants du Roi, et également avec courage, car le Seigneur les assiste. «Je m'approcherai de vous pour le jugement, et je me hâterai de témoigner contre les enchanteurs et les adultères, contre ceux qui jurent faussement, contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, qui oppriment la veuve et l'orphelin, qui font tort à l'étranger, et ne me craignent pas, dit l'Eternel des armées» (Malachie 3:5).

44 Le Seigneur Jésus a rassemblé les fidèles en son saint temple où il se trouve maintenant près de ceux qui l'aiment et le servent. Mais il y rend aussi ses arrêts qu'il exécute sans retard contre ceux qui prétendent le soutenir et sont en réalité contre lui. Il dévoile le sens des saintes Ecritures, c'est-à-dire des prophéties actuellement en voie d'accomplissement, et il permet, à ceux qui l'aiment, de les comprendre et d'en apprécier la signification. Mais il n'accorde pas le même privilège aux égoïstes qui ne cherchent qu'à s'exalter eux-mêmes et à nuire à quelque partie de l'organisation divine. Cette révélation ou explication des prophéties, c'est par son Fils Christ Jésus que Jéhovah nous la donne, car Dieu et Christ sont les véritables maîtres et interprètes des textes sacrés. Et si le Seigneur met ses véritables et fidèles témoins en mesure de comprendre les prophéties, c'est pour qu'ils puissent, à leur tour, porter sur elles un véridique témoignage. Ecoutons à ce sujet les paroles inspirées par lui à Daniel: «Je regardais, pendant que l'on plaçait des trônes [en l'année 1914, le commencement du jour de l'Eternel]. Et l'ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine pure; son trône était comme des flammes de feu, et les roues comme un feu ardent. Un fleuve de feu coulait et sortait de devant de lui. Mille milliers le servaient, et dix mille millions se tenaient en sa présence. Les juges s'assirent, et les livres furent ouverts» (Dan. 7:9,10).

45 Ces prophéties divines sont des «témoignages portés en hâte contre les enchanteurs», c'est-à-dire contre ceux qui se livrent à la magie ou à l'occultisme. Ce sont là des enchanteurs. «Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de l'Eternel, il te rejette aussi comme roi» (1 Sam. 15:23).

46 Ceux qui se vendent au diable, désireraient, si possible, séduire le peuple de Dieu. Ils méprisent la parole du grand prophète Christ Jésus, ainsi que ses véritables témoins qui proclament sa parole (Deut. 18:10; Jér. 27:9,10). Cette classe d'enchanteurs comprend aussi ceux qui cherchent à arrêter le progrès de l'œuvre du témoignage du Seigneur, ceux, par exemple, qui attirent sur eux-mêmes l'attention des travailleurs et troublent ainsi l'unanime marche en avant du peuple de Dieu dans le service divin. Le Très-Haut est un «rapide témoin» contre tous ceux qui s'efforcent d'empêcher de quelque manière le développement de son œuvre; Christ Jésus, le grand prêtre dans le temple, intervient contre ces trouble-paix et envoie ses anges rassembler ces enchanteurs et les chasser tous du Royaume et du temple (Matth. 13:41; Apoc. 21:8; 22:15).

47 Lorsque l'on a la charge de servir le Très-Haut au nom du Seigneur et que l'on est fidèle et ne pense sans cesse qu'à exalter le nom de Jéhovah, l'on ne songe pas à empêcher l'œuvre de l'organisation de Dieu ni à insister sur les fautes qui peuvent être commises. On s'en remet au contraire entièrement au Seigneur qui sait très bien ce qu'il doit faire, et l'on a pleine confiance que Dieu et Christ ne souffriront dans leur organisation aucune immixtion étrangère. Les fidèles restent bien persuadés que le Seigneur éloignera ceux qui s'obstinent à troubler son œuvre et les séparera de ses véritables et dévoués serviteurs. Celui qui par ses critiques s'oppose de quelque façon à la propagation du message du Royaume de Dieu montre par là qu'il s'enfonce dans les ténèbres qui l'environneront bientôt de toutes parts, sans que lui soit donnée quelque compréhension des prophéties dont le sens est aujourd'hui révélé par le Seigneur. Le prophète Malachie, reproduisant les paroles du Seigneur, déclare que l'Eternel est «contre les adultères». Suivant la loi d'Israël, l'adultère consistait en d'illicites rapports avec la femme d'autrui. La «femme» de Dieu est Sion, qui enfante les fils de Dieu et représente l'organisation de Jéhovah. La «femme» de Satan est Babylone; elle enfante la postérité du serpent qui est son serviteur. Si l'un des fils de Dieu a d'intimes

rapports avec la « femme » du diable, c'est-à-dire avec l'organisation de Satan, il commet, suivant les Ecritures, un adultère spirituel. Celui qui se rend coupable de cette faute, se laisse entraîner par son égoïsme, et cède à ses désirs qui réclament satisfaction. Il est écrit à ce sujet: « Vous demandez, et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, dans le but de satisfaire vos passions. Adultères que vous êtes! ne savez-vous pas que l'amour du monde est inimitié contre Dieu? Celui donc qui veut être ami du monde se rend ennemi de Dieu » (Jacques 4: 3, 4).

48 Celui qui se laisse guider par l'égoïste désir de recevoir les faveurs de l'organisation du diable se range manifestement, parmi les « adultères », au sens que donne à ce terme le texte précité des Ecritures. « Ne vous mettez pas avec les infidèles sous un joug étranger. Car quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité? ou qu'y a-t-il de commun entre la lumière et les ténèbres? Quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial? ou quelle part a le fidèle avec l'infidèle? Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles? Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit: J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (2 Cor. 6: 14–16).

49 Les fidèles témoins de Jéhovah doivent être entièrement séparés de l'organisation de Satan et ne pas toucher « à ce qui est impur » (2 Cor. 6: 17, 18). Quiconque restera dans l'organisation de Dieu doit être pleinement dévoué au Très-Haut et à son Royaume et manifester si clairement et si nettement par ses actes son dévouement au Seigneur que ne puisse plus subsister le moindre doute sur ses sentiments.

50 Le Seigneur déclare encore par son prophète qu'il est contre ceux qui « jurent faussement ». Se consacrer à l'accomplissement de la volonté divine, c'est s'engager par un pacte à rester fidèle à Jéhovah et omettre plus tard ou refuser de tenir sa promesse, c'est se montrer parjure (Ps. 78: 10). Ceux qui jurent faussement sont ceux qui invoquent en vain le nom de Dieu (Exode 20: 7). Jéhovah est contre cette sorte de gens et sa malédiction s'abat sur eux (Zach. 5: 3, 4). Il est écrit d'eux qu'ils sont 'hautains, fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à leurs parents [aux ordres de Jéhovah et à la loi de son organisation] dépourvus d'intelligence, ne tenant pas ce qu'ils ont promis, et contre qui Dieu rend un jugement adverse et déclare qu'ils sont dignes de mort' (2 Tim. 3: 1–5; Rom. 1: 30–32).

51 Dieu déclare aussi, par son prophète, qu'il est « contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire ». Le Seigneur a chargé ses mercenaires de travailler dans sa vigne et ils ont reçu de sa main le « denier », c'est-à-dire le 'nom nouveau que la bouche de l'Eternel leur a donné (Matth. 20: 2–15; Es. 62: 1–3). Ceux qui cherchent à empêcher les mercenaires de travailler dans la vigne, sont ceux qui se plaisent dans la contradiction. Et ils cherchent à s'opposer à l'accomplissement de leur œuvre, en les détournant de se servir de leur « denier » au service du Très-Haut, en tant que témoins de Jéhovah. Même actuellement, certains des ouvriers embauchés se plaignent de voir de nouveaux venus recevoir le salaire intégral. Mais tous ceux, par contre, qui sont vraiment dévoués à Dieu et à son Royaume ne peuvent que se réjouir en voyant les ouvriers travailler énergiquement et en plein accord et faire tous leurs efforts pour rendre honneur au nom de Jéhovah. Les fidèles ne tentent pas de s'opposer à cette œuvre ni de la contrecarrer de quelque façon, mais ils participent bien plutôt avec leurs frères à la glorification du nom de l'Eternel et supportent volontiers les outrages que connut aussi le Seigneur Jésus en raison de sa fidélité à son Père.

52 Le Très-Haut déclare ensuite par son prophète Malachie qu'il est contre ceux « qui oppriment la veuve et l'orphelin ». Il y a maintenant sur la terre de nombreuses créatures de bonne volonté envers Dieu, source de toute vie, qui cependant n'ont point entendu la vérité ni eu l'occasion de l'accueillir et de se ranger aux côtés de Jéhovah, et qui sont par conséquent de véritables « orphelins ». Une veuve est une femme (symbole de quelque organisation) sans époux. Jéhovah est l'époux de sa « femme » ou de son organisation (Es. 54: 1–10). Il y a, dans notre pays, des organisations dont de nombreux membres, à ce qu'il paraît, serviraient volontiers le Seigneur, mais en sont empêchés par les représentants de Satan. De telles organisations sont véritablement des « veuves », car Dieu qu'elles prétendent leur époux, les a repoussées loin de lui. C'est ainsi qu'il est écrit: « La religion pure et sans tache, devant Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions, et à se préserver des souillures du monde » (Jacques 1: 27).

53 Le Seigneur déclare ainsi par son apôtre ce qu'est la « véritable religion ». Les religions pratiquées par les organisations placées sous la haute direction de Satan se composent de rites et de cérémonies qui déshonorent Dieu et Christ Jésus. Les véritables disciples de Christ, les témoins oints de Jéhovah, mettent en œuvre, au contraire, la vraie religion définie par Jacques, et cela en se faisant un devoir impératif et constant d'aller à travers le pays visiter les « veuves » (c'est-à-dire les organisations qui désireraient être éclairées sur Dieu et son Royaume) et les « orphelins » (les créatures qui se lamentent et gémissent devant les abominations auxquelles elles assistent parmi les hommes, et qui ont faim et soif de justice). C'est pour les fidèles une formelle et véritable obligation que d'aller visiter ces « veuves » et ces « orphelins » et de les consoler en leur révélant la vérité. Voilà précisément ce que font aujourd'hui les témoins de Jéhovah, et toute autre religion pratiquée au nom du Seigneur n'est qu'une fausse religion. L'apôtre ne se sert visiblement ici des mots 'véritable religion' que pour distinguer l'œuvre juste des disciples de Christ, du formalisme appelé « religion chrétienne », que pratiquent maintes organisations au nom du Seigneur alors qu'il est en réalité une création de Sa-

tan. Nombreux sont ceux qui combattent l'œuvre des témoins de Jéhovah, que seule cependant doit accomplir une affectueuse obéissance à Dieu, et ces adversaires oppriment les « veuves » et « les orphelins » décrits plus haut. C'est dire que lorsque ces ennemis s'aperçoivent que certains recherchent la vérité et la justice, ils s'efforcent d'empêcher ces créatures de parvenir à la vérité. Parmi ces ennemis se trouvent aussi ceux qui prétendent, sans doute, servir Dieu, mais qui voudraient empêcher, si possible, les témoins de Jéhovah, d'apporter la réconfortante nouvelle à ceux qui sont appelés les « autres brebis » ou membres de la classe de Jonadab et qui forment la « grande multitude ». Ce sont les « veuves » et « les orphelins » qui cherchent maintenant le chemin de la justice — auxquels doit être transmis le message de vérité — et qui constitueront bientôt également la « grande multitude ». Transmettre à ceux-ci le message de vérité, c'est là une partie de l'œuvre actuelle qui incombe aujourd'hui aux témoins oints de Jéhovah. Ce sont les ennemis et oppresseurs, mentionnés ici par le prophète, qui ne se 'préservent pas eux-mêmes des souillures du monde', suivant la parole de Jacques, mais qui se mêlent au contraire à l'organisation de Satan dont ils tentent d'obtenir la faveur par un compromis ou de quelqu'autre façon. C'est l'impérieux devoir des Lévites antitypiques, après leur purification, d'aller au peuple pour « consoler les affligés » et les munir d'une marque en leur conférant une intelligente compréhension des desseins de Dieu (Es. 61: 2; Ez. 9: 4). Dans Sion même se trouvent certaines créatures qui ont besoin de consolation, et il en est d'autres encore qui cherchent le chemin de Sion et désirent ardemment un réconfort que leur apporteront également les témoins de Jéhovah. Ce qui est dit ici n'est nullement en désaccord avec les déclarations de *La Tour de Garde* du mois de Juin 1932, mais vient au contraire les compléter.

54 Jéhovah, en outre, est aussi contre ceux qui « font tort à l'étranger » (*Segond*); « qui font fléchir le droit de l'étranger » (*Darby*); « qui repoussent l'étranger » (*Crampon*); « qui écartent [du jugement] l'étranger » (*Lausanne*). Le temps présent prouve abondamment qu'un grand tort a été fait à ceux qui, par rapport au Royaume de Dieu, ont été des étrangers et cherchent maintenant le chemin de Sion. Tous ceux qui se sont consacrés à Dieu et à son Royaume, et tous ceux qui cherchent le chemin de Sion, sont étrangers dans le monde de Satan et vis-à-vis de ses serviteurs qui dirigent les affaires de la terre. C'est ce qu'expriment ces paroles du psalmiste: « Je suis un étranger sur la terre; ne me cache pas tes commandements! » (Ps. 119: 19).

55 Jésus a dit qu'il était un étranger et ses disciples le sont tous également dans le monde de Satan (Matth. 25: 35). Ceux qui aiment Dieu ne sont point désirés de l'organisation de Satan (Soph. 2: 1; suivant vers. angl.). Et il en est ainsi des « autres brebis » ou de la « grande multitude » des membres de la classe de Jonadab. Les Philistins antitypiques, en tant que principaux représentants de Satan sur la terre, haïssent les étrangers et leur causent du tort. Les membres de la classe de Jonadab « logent sous des tentes ». Ce qui signifie symboliquement qu'ils sont étrangers en ce monde pervers et aspirent au Royaume de justice gouverné par Christ (Jér. 35: 7-10). Tous ceux qui s'efforcent de rendre honneur à Dieu et à Christ sont donc étrangers en ce monde. Sur l'instigation de la Hiérarchie catholique romaine, les chefs politiques cherchent à chasser de la terre ces étrangers qui témoignent en faveur du nom de Jéhovah et de son organisation de justice. Lorsque ces créatures consacrées à Dieu vont de côtés et d'autres servir le Seigneur, l'ennemi partout les poursuit et les représentants de Satan les traquent encore lorsqu'elles vont porter de maison en maison le message du Royaume de Dieu. Sur l'instigation de la Hiérarchie catholique romaine, les témoins de Jéhovah et leurs alliés sont déférés aux autorités et traduits devant les tribunaux, et leurs droits sont arbitrairement méconnus par tous les gouvernants du pays. Ruth représentait une classe d'hommes qui étaient étrangers par rapport à l'organisation de Dieu et son cruel proche parent tenta de la chasser du pays. Il en est de même de la classe qu'elle préfigure. Aujourd'hui, de même, il en est qui prétendent être dans la vérité, mais qui, cependant, placent des pierres d'achoppement sur la voie des témoins de Jéhovah et des membres de la classe de Jonadab, en leur disant que le moment n'est pas encore venu de rassembler la « grande multitude », mais qu'il faut attendre un temps meilleur. Parler et agir pareillement, c'est se montrer injuste envers l'étranger, et qui commet une telle injustice révèle par ses actes qu'il ne craint pas le Seigneur. Celui qui trouble ainsi l'œuvre de Jéhovah ne possède pas la sagesse et ne peut comprendre le sens des prophéties. De telles créatures, n'étant pas entièrement de cœur avec le Seigneur, sont contre lui et ne sauraient comprendre, car elles n'ont pas de claire intelligence (Dan. 12: 10). Aussi ne sont-elles pas bénies par le Très-Haut et n'ont-elles pas « la joie du Seigneur ». 'Il bénit ceux qui craignent l'Eternel' (Ps. 115: 13). « Oui, son salut est près de ceux qui le craignent, afin que la gloire habite dans notre pays » (Ps. 85: 9). « La crainte de l'Eternel, c'est la haine du mal; l'arrogance et l'orgueil, la voie du mal, et la bouche perverse » (Prov. 8: 13). Ceux qui troublent l'œuvre du Seigneur ou tentent de le faire, sont des transgresseurs de la loi de Dieu ou des criminels, et il est écrit d'eux: « La parole impie du méchant est au fond de mon cœur; la crainte de Dieu n'est pas devant ses yeux » (Ps. 36: 1).

56 Nous nous trouvons aujourd'hui au milieu du jour de Jéhovah, où, conformément à ses commandements, doit être accomplie l'œuvre du Très-Haut. Et le Seigneur n'a nullement dit que nous dussions jamais décourager quiconque a entrepris d'accomplir énergiquement son œuvre ni inciter semblable créature à relâcher son effort. Il a montré à son peuple ces « brebis » qui forment

la « grande multitude », et révélé que l'actuel devoir du « reste » fidèle et la tâche qu'il doit aujourd'hui accomplir consistent à proclamer le message à ceux qui cherchent la vérité et la justice. Cette œuvre, les dévoués serviteurs de Jéhovah l'accomplissent maintenant, et toute parole tendant à la ralentir, porte violemment atteinte à l'organisation de Dieu. Les disciples du Seigneur accompliront ses commandements et prêtent attention aux paroles qu'il leur adresse aujourd'hui: « Que tes mains ne s'affaiblissent pas! » (Soph. 3: 16). Les insensés qui désirent mettre un frein à l'énergique et ardent élan qui entraîne les dévoués serviteurs de Jéhovah dans la proclamation du message du Royaume aux membres de la classe de Jonadab, font donc tort à l'étranger et portent atteinte à la parole de Dieu.

57 L'ambition de briller aux yeux des hommes est égoïsme, et lorsque semblable égoïsme a pour résultat de ralentir l'œuvre du Seigneur, il est fait lourdement tort ainsi à l'étranger dans l'organisation de Satan, car cet étranger cherche le chemin qui conduit dans l'organisation de Dieu. Afin d'obtenir l'approbation du grand juge et de pouvoir lui présenter une offrande avec justice, il faut abandonner toute pensée d'intérêt personnel, et particulièrement tout égoïste désir de plaire aux hommes. Celui qui aime à entendre dire de lui qu'il est très sage et très instruit, s'engage sur une voie dangereuse. Voici, conformément à la prophétie de Malachie, la grande épreuve que doivent maintenant subir tous ceux qui se sont engagés par un pacte à faire la volonté de Dieu: « Qui restera debout? » c'est-à-dire qui résistera à la grande épreuve et maintiendra sa loyauté envers Jéhovah? Il est bien certain que le Très-Haut ne laissera subsister personne dans son organisation qui ne lui soit, avec le plus complet désintéressement, entièrement dévoué et ne soutienne sa cause de tout cœur. « Ce qu'on demande à des administrateurs, c'est d'être trouvés fidèles » (1 Cor. 4: 2; Synodale). Ni l'orgueil ni l'ambition n'échapperont à la censure divine. L'Eternel lui-même assure la direction de son œuvre et aucune bouche humaine ne doit avoir la témérité de prétendre que « l'œuvre du Seigneur ne sert à rien ». Parler ainsi, c'est s'élever contre Dieu même et revient, en somme, à dire: « Le Seigneur ne comprend rien à ce qu'il doit faire. » Mais à ceux qui ont accepté de servir Dieu s'adressent ces paroles du psalmiste: « Aimez l'Eternel, vous qui avez de la piété! L'Eternel garde les fidèles, et il punit sévèrement les orgueilleux! Fortifiez-vous et que votre cœur s'affermisse, vous tous qui espérez en l'Eternel » (Ps. 31: 23, 24).

(Suite au prochain numéro)

Questions à étudier

§ 1, 2. Montrez qu'il convenait que Jéhovah se servit de Malachie pour publier la prophétie qui porte son nom.

§ 3—6. Montrez, en vous référant aux Ecritures, comment s'est accompli sur un plan réduit Malachie 3: 1. Quel était le but de cette exhortation, par rapport au temps et aux circonstances de sa réalisation partielle?

§ 7—10. Quand et comment Malachie 3: 1 s'est-il réalisé sur un plan plus vaste? Indiquez a) le but de la préparation de la voie devant Jéhovah; b) le but immédiat de la venue du Seigneur au temple; c) l'importance de la vigilance de ceux qui attendaient sa venue.

§ 11—13. Précisez pour quelle raison l'arche de l'alliance se trouvait aussi bien dans le tabernacle au désert que dans le temple de Salomon, mais pour quel motif également il n'en est pas fait mention dans le temple aux jours de Malachie, ni dans celui de la vision d'Ezéchiel.

§ 14—16. Expliquez, en vous référant aux Ecritures, les expressions: a) « le messager de l'alliance »; b) « que vous désirez »; c) « voici, il vient, dit l'Eternel des armées ».

§ 17, 18. Donnez une application de Malachie 2: 1—3, et citez des exemples de réalisation de ce texte.

§ 19—21. Quels sont les événements annoncés par la question posée en Malachie 3: 2 ? Et également par ces déclarations: a) « il sera comme le feu du fondeur »; et « comme la potasse des foulons »?

§ 22—24. Expliquez ce qu'est et comment est appliquée l'épreuve du feu annoncée dans 1 Corinthiens 3: 12—15, et Malachie 3: 3.

§ 25, 26. Expliquez, en vous référant aux textes des Ecritures que vous illustrerez par des exemples, comment le résultat de l'épreuve décisive consiste en l'apparition de deux classes.

§ 27—30. Appliquez au temps de leur réalisation ces paroles: « Il s'assiéra, fondra et purifiera l'argent »; et indiquez la raison ou la nécessité de cette œuvre, et son résultat; faites de même, en ce qui concerne ces paroles: « Il purifiera les fils de Lévi, il les épurera comme on épure l'or et l'argent ».

§ 31—34. Expliquez, en vous référant aux passages voulus des Ecritures, Malachie 1: 14, et 1: 10, et indiquez si ces textes se sont déjà réalisés.

§ 35, 36. Quand, comment, pourquoi et avec quel résultat, les Lévites antitypiques ont-ils été épurés « comme l'or et l'argent »?

§ 37, 38. Montrez, par des preuves tirées des Ecritures, que la 'purification par le feu' s'est produite conformément à « l'alliance de Lévi » et avec le résultat annoncé.

§ 39. Que faut-il entendre par 'les offrandes présentées au Seigneur avec justice'? Comment cela a-t-il été possible, et comment cette 'présentation' a-t-elle eu lieu?

§ 40—42. A qui s'applique l'œuvre de purification? Qu'est-ce que cela prouve? Décrivez la façon d'agir préfigurée dans Malachie 3: 4; 1 Jean 4: 17, 18; Philippiens 1: 28, 29 et Matthieu 10: 28.

§ 43—54. A propos de Malachie 3: 5, donnez une application de cette déclaration: « Je m'approcherai de vous pour le jugement. » Montrez qui sont les « enchanteurs » et décrivez leurs agissements en vous référant aux textes des Ecritures; indiquez comment Jéhovah se hâte de témoigner contre eux. Faites de même en ce qui concerne les « adultères », « ceux qui jurent faussement », « ceux qui retiennent le salaire du mercenaire ». Qui sont la « veuve » et « l'orphelin », cités ici, et comment sont-ils opprimés, ainsi que l'annonce ce texte?

§ 55. Précisez, par le rappel des Ecritures et des faits, quel est l'« étranger », 'à qui il est fait tort'. Expliquez ces paroles: 'Je me hâterai de témoigner contre ceux qui ne me craignent pas.'

§ 56, 57. Quelle est donc la situation actuelle? Et comment agiront les fidèles pour « soutenir » ce jour et « rester debout » quand paraîtra le Seigneur pour le jugement?

(W. T. du 1er Novembre 1936.)

Textes et commentaires

1er Janvier

« A celui qui veille sur sa voie je ferai voir le salut de Dieu » (Ps. 50: 23).

Jéhovah fait tout dans l'ordre. Il donne la vie à ses créatures, « mais chacun en son rang », et c'est ainsi que les membres de la maison royale atteignent le degré suprême de vie. Chaque membre de cette organisation capitale reçoit une place dans le corps, selon le bon plaisir de Dieu (1 Cor. 15: 23; 12: 18). Pour lui plaire on doit suivre une voie ordonnée et sûre; c'est pourquoi l'homme de bonne volonté, désireux de suivre Dieu, prie: « Affermis [ordonne; version angl.] mes pas dans ta parole [ou: par ta parole], et ne laisse aucune iniquité dominer sur moi! Délivre-moi de l'oppression des hommes, afin que je garde tes ordonnances! Fais luire ta face sur ton serviteur, et enseigne-moi tes statuts! » (Ps. 119: 133–135). « L'Eternel affermit [version angl.: ordonne] les pas de l'homme, et il prend plaisir à sa voie » (Ps. 37: 23). T 4/15/36.

2 Janvier

« Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses ... Tu ne te prosterneras point devant elles » (Ex. 20: 3–5).

La créature qui a librement décidé d'accomplir la volonté divine, conclut par là même une alliance avec le Très-Haut, et le nom de Jéhovah devient désormais le sien. Mais ce serait de sa part un véritable abus que de partager son dévouement et son service entre Dieu et le diable, ses représentants, ses instruments et ses idoles. Elle ne mériterait plus alors de porter le nom de Dieu qu'elle profanerait au contraire. Et une telle créature devrait subir le sort de tous ceux qui adorent les idoles. C'est dans l'intérêt même des humains qu'a été proclamé le commandement de l'Eternel. Car la créature qui a décidé de pratiquer la volonté de Dieu doit tenir sa parole et accomplir son dessein, et elle ne peut évidemment le faire que si elle n'adore qu'un seul Dieu qui est Jéhovah. Nul de ceux qui ont conclu une alliance avec le Très-Haut ne doit donc agir contrairement à sa loi. T 5/1/36.

3 Janvier

« Vous compterez cinquante jours ... Vous apporterez de vos demeures deux pains ...cuits avec du levain: ce sont les prémices à l'Eternel » (Lév. 23: 16, 17).

Les deux pains agités par le souverain sacrificateur à la Pentecôte étaient cuits avec du levain. Le levain symbolisant l'imperfection et le péché, sa présence dans les deux pains tend visiblement à montrer que l'offrande en faveur du peuple n'était point pure, que tous ses membres seraient, jusqu'à un certain point, entachés de la souillure du monde. Mais lorsque le Seigneur les instruit il appartient à ceux qui lui sont présentés, de faire disparaître cette souillure, par une totale séparation de l'organisation de Satan. Tel est le rôle du « reste ». Nous pouvons donc conclure que les deux pains agités par le souverain sacrificateur marquent symboliquement la séparation des créatures approuvées par l'Eternel et de celles qu'il a rejetées. T 6/15/36.

4 Janvier

« Rassemble-nous du milieu des nations, afin que nous célébrions ton saint nom, et que nous mettions notre gloire à te louer! » (Ps. 106: 47).

Jéhovah rassemble autour de lui toutes les créatures auxquelles il accorde la vie éternelle, et de ce rassemblement il charge son Oint, Christ Jésus, son Bien-aimé. Il n'appelle point à lui ses ennemis, mais ceux-là seulement qui le cherchent et se conforment à ses commandements, et en premier lieu, ceux qui ont conclu une alliance par le sacrifice et sont demeurés fidèles à leur promesse (Ps. 50: 5). Jéhovah ne cherche nullement à rivaliser avec Satan concernant le nombre des adhérents que chacun d'eux pourra faire à sa cause. Il s'est borné à poser les principes dont l'observation conduit à la vie, et seules parviendront à la vie éternelle les personnes qui se conformeront aux règles établies par le Très-Haut. Le Seigneur Jésus au nom de son Père rassemble, tout d'abord, en son temple les saints, qui forment la « maison royale », « le petit troupeau ». Puis il rassemble les autres, « d'autres brebis ». « Celles-là, il faut que je les amène » (Jean 10: 16). T 10/15/36.

5 Janvier

« Ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël: ... les Chaldéens reviendront, ils attaqueront cette ville, ils la prendront, et la brûleront par le feu » (Jér. 37: 7, 8).

L'Eternel voulut par ces paroles annoncer qu'au terme de la période du témoignage qui commença en 1918, ses fidèles guerriers viendraient à nouveau attaquer l'organisation de Satan. L'Eternel dirige les armées des deux côtés, comme cela lui convient. La guerre mondiale a subitement cessé en 1918 et Jéhovah ainsi abrégea les jours de détresse, à cause de ses élus. Les armées de la terre furent empêchées de continuer la lutte, par la volonté du Tout-Puissant désirant permettre à ses témoins d'entreprendre leur œuvre et de proclamer le message du Royaume. Au temps fixé par Jéhovah, réapparaîtront les armées célestes du Tout-Puissant qui s'étaient retirées en 1918, mais qui viendront alors détruire la « chrétienté » par le feu; et durant la période comprise entre la fin de la guerre mondiale et la bataille d'Harmaguédon, les témoins de Jéhovah reprendront aussi leur œuvre, proclamant avec plus d'énergie que jamais le message du Royaume et avertissant les peuples de la rapide approche du grand jour d'Harmaguédon. T 7/1/36.

6 Janvier

« Soudain entrera dans son temple le Seigneur que vous cherchez; . . . voici, il vient » (Mal. 3: 1).

Cette déclaration sur la venue du Seigneur au temple est un avis spécial s'adressant à ceux qui ont conclu l'alliance par le sacrifice pour faire la volonté de Dieu et sont, par conséquent, sur les rangs pour le sacerdoce. Les paroles que Jéhovah mit dans la bouche de son prophète montrent que cette déclaration vise bien ceux qui ont résolu de se soumettre entièrement à la volonté divine. Malachie, dans le chapitre 2, au verset 1, dit: « Maintenant, à vous cet ordre, sacrificateurs! » Il en résulte que certains, pour avoir fait preuve de foi et de fidélité, recevront l'approbation du Seigneur, lors de son avènement, tandis que sa malédiction reposera sur les infidèles. « Si vous n'écoutez pas, si vous ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, dit l'Eternel des armées, j'enverrai parmi vous la malédiction » (Mal. 2: 2). La venue du Seigneur est l'annonce d'une décisive épreuve. T 1/1/37.

7 Janvier

« On me crie de Séir: Sentinelle, que dis-tu de la nuit? . . . La sentinelle répond: Le matin vient, et la nuit aussi » (Es. 21: 11, 12).

La montagne de Séir constituait le pays des Edomites qui symbolisent les chefs politiques et religieux dont l'hypocrisie est telle qu'ils se prétendent destinés au Royaume par droit de naissance, alors qu'ils sont en réalité les représentants du diable. La sentinelle, à laquelle crie la classe captive (ceux qui sont dans les liens), figure les témoins de Jéhovah, bénéficiant de l'onction divine, qui doivent veiller sans cesse aux intérêts du Royaume, et se garder de tout compromis avec aucun élément de l'organisation de Satan. La sentinelle, ou la classe du serviteur, doit être aveugle à tout, sauf aux intérêts du Royaume de Dieu (Es. 42: 19). Que cette classe, de la bouche même du Très-Haut, écoute la parole divine, et qu'elle se hâte de la proclamer à ceux qui ont des oreilles pour entendre. « Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle sur la maison d'Israël » (Ez. 33: 7). T 8/15/36.

8 Janvier

« Aaron . . . prendra les deux boucs, et il les placera devant l'Eternel, à l'entrée de la tente d'assignation » (Lév. 16: 6, 7).

Ici les deux boucs représentent tous ceux qui, durant la période du sacrifice, se consacrent à faire la volonté de Dieu et sont justifiés par lui. Ce temps du sacrifice commença avec le Seigneur Jésus et les apôtres et se poursuit jusqu'à ce que tous les membres du corps de Christ aient été choisis. Que les deux boucs aient été prêts à être immolés en sacrifice expiatoire ressort de la loi, exigeant que les deux victimes fussent sans défaut. L'homme justifié est approuvé par Dieu et est propre à être offert en sacrifice devant l'Eternel. Les deux boucs dans le parvis symbolisent donc la classe des justifiés et des engendrés par l'esprit, dans son ensemble, car la justification que Dieu accorde aux hommes durant la période du sacrifice permet, précisément, de les mettre en mesure de prendre part, en tant que fils de Dieu, au sacrifice de Christ Jésus. T 7/15/36.

9 Janvier

« C'est par la foi que Moïse, à sa naissance, fut caché pendant trois mois par ses parents. . . . C'est par la foi que Moïse, devenu grand, refusa d'être appelé fils de la fille de Pharaon » (Héb. 11: 23–25).

Le père et la mère de Moïse et d'Aaron se signalèrent plutôt par leur foi en Jéhovah que par leur appartenance à la tribu de Lévi. C'est pour cette foi qu'ils furent loués. Il apparaît donc qu'Aaron fut appelé aux fonctions de souverain sacrificateur et choisi à cet effet, non pas seulement parce qu'il était un Lévite, mais parce qu'il était un frère de Moïse qui avait prouvé sa foi en Dieu. Moïse avait été fait par Jéhovah sacrificateur plus grand encore qu'Aaron. Il était aussi un prophète, et cela en raison de sa foi et de sa fidélité et non point parce qu'il appartenait à la tribu de Lévi. Moïse et Aaron préfigurèrent donc tous deux, par l'accomplissement des obligations dont ils avaient été officiellement chargés, Christ Jésus, le grand prophète et le souverain sacrificateur de Jéhovah. T 8/1/36.

10 Janvier

« Le jour de l'Eternel est grand, il est terrible: Qui pourra le soutenir? » (Joël 2: 11).

Le jour de Jéhovah commença en automne de l'année 1914 et il n'a pas encore cessé. Le « jour de l'Eternel » désigne le commencement des malheurs qui fondent sur l'organisation de Satan, car c'est en ce temps-là que Jéhovah interrompt, par la main de Christ Jésus, le long gouvernement de Satan. Pendant cet espace de temps un puissant témoignage doit être rendu pour le nom de l'Eternel, et ce dans le monde entier (Es. 19: 19, 20). En ce temps-là, Dieu demandera des comptes à toutes les nations parce qu'elles servent Satan (Es. 13: 6, 9, 13). Alors que l'organisation de Satan se trouvera dans une grande détresse, le « reste » de l'organisation terrestre de Dieu chantera (Es. 26: 1, 2; Es. 28: 5, 6). Tandis que les témoins de Jéhovah chantent ce cantique, de grandes multitudes se détacheront de l'organisation de Satan pour chercher l'Eternel (Es. 29: 18, 19). Le jour de l'Eternel est un grand jour, un jour de choses merveilleuses, et bienheureux est l'homme qui, ce jour-là, se trouve entièrement du côté de Jéhovah. T 5/15/36.